



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme France Relance ADEME

Quels dispositifs pour les PME ?

Aperçu des programmes France Relance / ADEME

PME de l'offre : accompagnement de l'innovation

Toutes PME : accompagnement de la transition écologique



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

| ÉCOLOGIE

Actions fléchées ADEME 2021-22

Environ 2Md€ (*x2,5 le budget ADEME classique*)





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



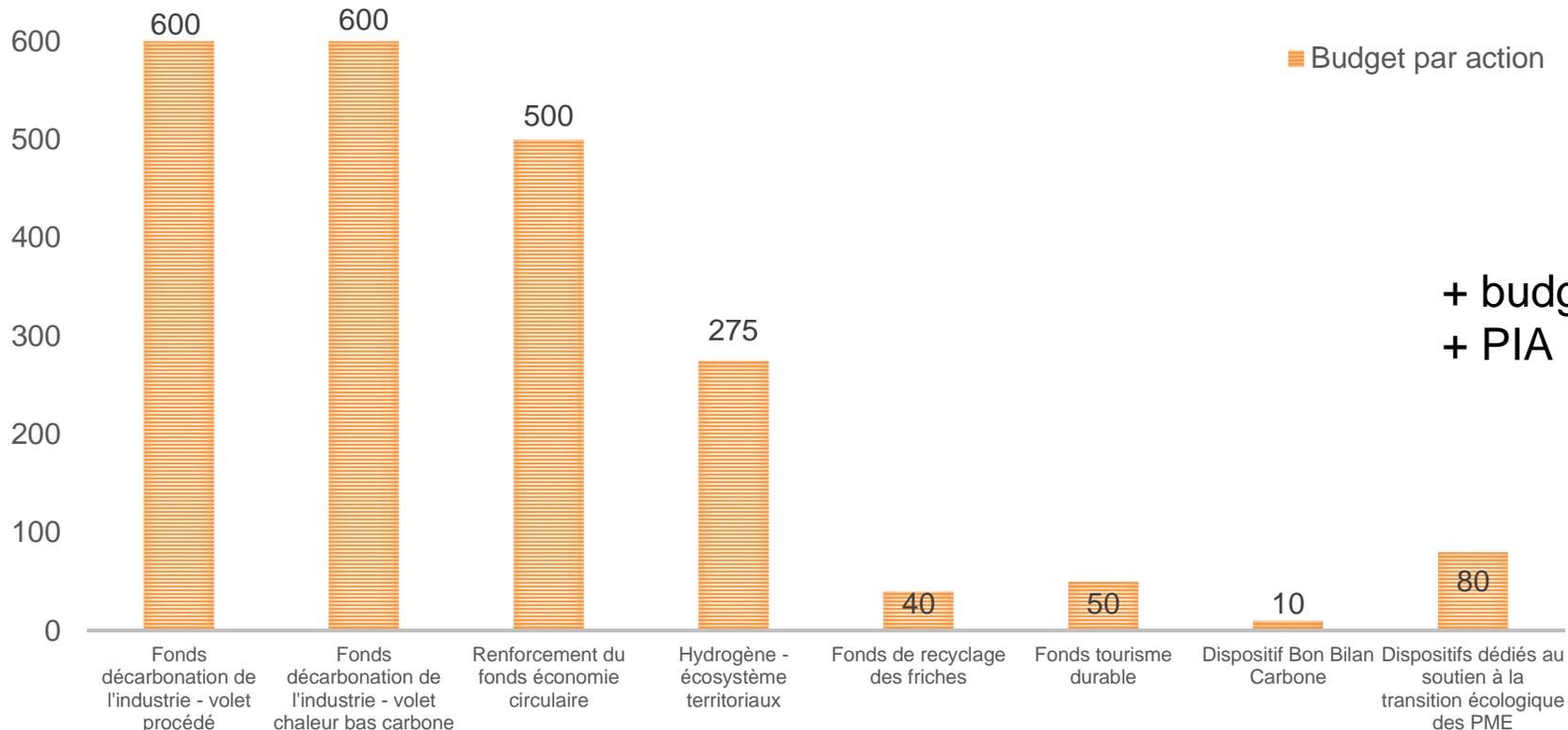
ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Synthèse (en M€)

700



+ budget ADEME
+ PIA





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

| TPE/PME

Transition écologique des TPE/PME

80 M€

30 M€ - Tremplin pour la transition écologique des PME

15 M€ - EETE, soutien à l'industrialisation de solutions innovantes

35 M€ - Accompagnement à l'écoconception PME





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Synthèse (en M€)



Action	Lancement		Budget
FDI : Soutien à l'efficacité énergétique, à l'électrification et adaptation des procédés	Mars 2021	Mai 2021 Octobre 2021	600M€ (dont 25% ASP)
FDI : Chaleur décarbonée - BCIAT (aide au fonctionnement via ASP)	Mars 2021	Mai 2021 Octobre 2021	600M€ (ASP)
FDI : Chaleur décarbonée - CSR (aide au fonctionnement via ASP)	Mars 2021	Octobre 2021	
H2 : Hub territoriaux d'hydrogène	13/10/2021	16/03/2021 14/09/2021	275M€
H2 : PIA - Briques technologiques et démonstrateurs	13/10/2021	Fin 2022	PIA
Fonds de recyclage des friches	12/11/2020	Clôturé	40M€
Bon diagnostic carbone (ex diag GES)	15/12/2020	Clôturé	10M€
Tourisme : Volet hébergement	07/12/2020		38M€
Tourisme : Volet restauration	07/12/2020		10M€
Tourisme : Volet slow tourisme	Mars 2021	28/05/2021	2M€
PME : Entreprise engagée pour la transition écologique (offre)	10/12/2020	15/02/2021 (clôturé) 05/04/2021	15M€
PME : EETE (demande)	Janv-2021	30/06/2021	30M€
PME : Aides forfaitaires pour les actions d'écoconception	Janv-2021	Fin 2022	35M€
FECi : Soutien à l'incorporation de plastique (Orplast)	22/09/2020	1/03/2021 (clôturé) 1/07/2021	140M€
FECi : Soutien d'urgence au plastique recyclé	05/10/2020	Clôturé	16M€
FECi : Soutien à l'investissement CSR	20/10/2020	Octobre 2021	80M€
FECi : Soutien au tri à la source des biodéchets	Janv-2021		100M€
FECi : Soutien aux centres de tri et au tri sur la voie publique	Janv-2021		84M€
FECi : Soutien réparation/réemploi (notamment ressourcerie)	Janv-2021		21M€
FECi : Traçabilité REP bâtiment	Mars-2021		5M€
FECi : Accompagnement filière plastique (porté par la BPI)	T1 2021		4M€
FECi : Réemploi et réduction des emballages	Avril-2021		40M€
FECi : Soutien aux banaliseurs de DASRI	Juin-2021		10M€



Aperçu des programmes France Relance / ADEME

PME de l'offre : accompagnement de l'innovation

Toutes PME : accompagnement de la transition écologique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Entreprises engagées dans la transition écologique

Appel à projets « innovation » pour les PME

AAP Entreprises Engagées pour la Transition Ecologique

Objectif

Soutenir des projets permettant **l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits et nouvelles solutions** présentant des **externalités positives pour l'environnement**, sur la base de travaux d'innovation déjà réalisés permettant de confirmer la pertinence des solutions retenues (les dépenses de R&D et innovation ne sont pas éligibles).

Cible

S'adresse aux PME¹ capables de diffuser leur offre en France ou à l'étranger

Secteurs relevant de la transition écologique et énergétique

Agriculture écoefficiente, Bâtiment, Biomasse, Captage, stockage et valorisation du CO₂, Carburants alternatifs, Chimie du végétal et Matériaux biosourcés, Economie circulaire, Recyclage, Méthanisation, Energies renouvelables, Hydrogène, Industrie écoefficiente, Réseaux, Stockage de l'énergie et vecteurs énergétique, Transport et mobilité... (liste non exhaustive).

¹ : Définition Petites et Moyennes Entreprises : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32003H0361&from=FR>

Dépenses éligibles

Dépenses correspondant aux activités suivantes en vue de l'industrialisation et de la commercialisation de l'offre innovante :

- les investissements** matériels permettant l'industrialisation de l'innovation ;
- les actifs immatériels permettant une optimisation des ressources et des processus (logiciels,...) ;
- la **conception** du processus de fabrication (études de conception, études de faisabilité...)
- la **mise en place** du processus de fabrication (ressources humaines spécifiques, montée en compétences des opérateurs, tests du processus de fabrication...), et sa montée en cadence (« ramp up ») ;
- la mise en œuvre de normes, de méthodes de validation des performances, de certifications non obligatoires ;
- l'obtention, la validation et la défense des brevets et autres actifs incorporels en lien avec la propriété intellectuelle ;
- la **commercialisation** (études de marché, ressources humaines spécifiques, ...)
- la préparation et l'accompagnement à la levée de fonds.

Typologie des projets

Cadre proposé

Structure partenariale

- Projet mono-partenaire porté par des PME

Budget **minimum** des projets

- **250 000 euros** (Coût du Projet considéré par l'ADEME)

Durée de projet

- 18 mois maximum

Dépenses éligibles

(à la date de dépôt du dossier)

- Investissements matériels permettant l'industrialisation de l'innovation
- Salaires chargés du personnel du Projet (non environnés)
- Coûts de prestations utilisées exclusivement pour l'activité du Projet
- Autres coûts : Autres frais d'exploitation directement liés à la réalisation du Projet (consommables non amortis dans les comptes); Frais réels des déplacements liés à la réalisation du Projet
- Montant forfaitaire de frais connexes : 25% des dépenses hors investissement

Aide accordée

- **100 000 euros sous forme de subvention**, accordée sous le régime cadre temporaire SA 56985 modifié applicable aux aides octroyées avant le 30 juin 2021

Modalités de financement

- Ne pas avoir atteint le maximum du montant d'aide pouvant être accordé sur la base du régime cadre temporaire SA 56985 modifié ;
- Ne pas avoir bénéficié d'autres aides d'Etat sur les mêmes dépenses (dépenses pour le Coût du Projet considéré par l'ADEME).

Versements des aides

- Avance à notification de **50 000 euros** à la contractualisation
- Solde **50 000 euros**

Critères de sélection

- Produits et solutions permettant d'industrialiser et commercialiser une innovation (la phase d'innovation n'est pas éligible) ;
- Contribution à la transition écologique et énergétique ;
- Pertinence du business plan ;
- Capacité du porteur à mener à bien le Projet, assurer son déploiement et accéder aux marchés visés ;
- Retombées économiques et emplois sur les territoires ;
- Plan de financement du Projet et de la démarche globale.

Dépôts

2 dates de clôture* : 16 février 2021 ; 5 avril 2021

Dépôts sur la plate-forme ADEME :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212>

Pièces à fournir :

- Volet administratif
- Volet technique (Word) : descriptif du projet
- Volet financier (Excel) : dépenses prévisionnelles
- Volet sur les impacts environnementaux, économiques et sociaux

Pour toute question sur le CdC : aap.eete@ademe.fr

* : L'ADEME se réserve le droit de clore l'appel à projets avant cette date, notamment en raison du niveau de consommation de l'enveloppe allouée.

	EETE (Entreprises engagées pour la transition énergétique) 	AAP Flash métha DTIGA 	Concours d'innovation i-nov 7 
Quoi	Industrialisation et commercialisation de nouveaux produits , ou nouvelles solutions déjà développées, présentant des externalités positives pour l'environnement et touchant un marché potentiel.	Démonstrateurs de solutions pour le développement de la compétitivité de la filière métha. → Innovations de grandes ambitions . → Contribuer à la baisse des coûts filière , → Structurer la filière française sur toute la chaîne de valeur.	Projets innovants de start-ups et PME présentant une innovation de fort potentiel pour l'économie française
Qui	PME et projet monopartenaire	Projets mono et multipartenaires (<5)	PME et start-up Projet monopartenaire
Dépenses éligibles	> 250 k€ (inv., charges et salaires)	> 1M€ (Dot.amort., charges et salaires)	600k€ à 5M€ (Dot. Amort, charges et salaires)
Aides financières	Forfait Subv. de 100k€ 50k au début + solde fin	Subv+ av remboursables Taux selon Enc. Européen Avance + versements intermédiaires	Aides de 35 à 45% - 2/3 subv + 1/3 AR Avance + versements intermédiaires
Durée projet	18 mois max.	/	12 à 36 mois
Ressources et candidatures	https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212	https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20200930/aap-metha2020-113	https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210219/concours-innovation2021-31
Clôture Contact	16/02/21 et 05/04/21 Aap.eete@ademe.fr	11/01/21 et 28/05/21 Aap.dtiga@ademe.fr	11/05/21 concoursinnovation@ademe.fr

Aperçu des programmes France Relance / ADEME

PME de l'offre : accompagnement de l'innovation

Toutes PME : accompagnement de la transition écologique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tremplin pour la transition écologique des PME

Guichet d'aide « entrée de gamme » pour toutes les PME

Un dispositif tremplin

Un guichet d'aide très lisible qui vise tous les domaines de la transition écologique

- Liste de mesures éligibles (études + investissements)
- Définitions facilement compréhensibles
- Parcours client clair : chaque bénéficiaire ne voit que les aides auxquels il peut prétendre
- Contractualisation simple et rapide, un seul dossier d'aide pour plusieurs études et/ou investissements

Les entreprises qui souhaitent aller plus loin peuvent être accompagnées par les autres dispositifs ADEME Plan de relance

Comptabilité gaz à effet de serre et stratégie carbone

Diagnosics et études	Etudes climat : Diag Bilan GES scope 1, 2 et 3 ; étude ACT pas à pas ; évaluation ACT	forfait par étude
----------------------	---	-------------------

Performance énergétique du bâtiment et qualité de l'air

Diagnosics et études	Audit énergétique pour atteindre les objectifs du décret tertiaire; MOE pour rénovation globale sur un objectif d'économie d'énergie ; études de dimensionnement éclairage	forfait au m ² ou par étude
Diagnosics et études	Diagnostic qualité de l'air intérieur / extérieur	forfait par étude
Investissements	Investissements performance thermique bâtiments industriels : isolation et ventilation	forfait au m ² par type de solution
Investissements	Investissements ENR bâtiments industriels : géothermie, PAC, solaire thermique, biomasse, réseau de chaleur	forfait au MWh par type de solution
Investissements	Investissement éclairage : luminaires LED, conduits de lumière naturel, éclairage extérieur LED...	forfait par type d'équipement
Investissements	Investissements froid commercial : isolation des meubles de vente réfrigérés, des présentoirs, chambres froides...	forfait par type d'équipement

Transport durable

Diagnosics et études	Plan Déplacement Entreprise; diagnostic flottes d'entreprises ; étude de dimensionnement transport durable	forfait par étude
Investissements	Investissements véhicule durable : électrique, GNV, rétrofit, vélo cargo électrique pour livraisons, abris vélo	forfait par type de véhicule
Investissements	Investissements véhicule froid performant : groupe et système frigorifique	forfait par type d'équipement

Economie circulaire et gestion des déchets

Diagnosics et études	Etudes déchets : diagnostic tri des déchets, analyse process pour la prévention des déchets, étude matière première, étude de dimensionnement pour les investissements	forfait par étude
Diagnosics et études	Diagnostic emballage : réemploi substitution des emballages plastiques	forfait par étude
Diagnosics et études	Premiers pas écoconception : étude premiers pas ; mise en œuvre et vérification externe de l'affichage environnemental et de l'Ecolabel européen	forfait par opération
Investissements	Investissement gestion des déchets : biodéchets (préparation, composteurs), plastique et carton (compacteurs mécaniques), cuve de récupération des eaux de pluie	forfait par type d'équipement
Investissements	Investissements gestion des déchets du BTP : concasseurs mobiles, , contenants déchets BTP	forfait par type d'équipement

Un dispositif qui bénéficie à toutes les PME

Toutes les TPE et PME dans tous les secteurs d'activité

- Quel que soit leur statut (SCOP, SEM, associations loi 1901 qui exercent régulièrement une activité économique)
- Exclusion des auto-entrepreneurs

Une adaptation géographique et sectorielle

- Un dispositif régionalisé
 - Exclusion d'actions déjà financées par des collectivités territoriales
 - Bonus d'aide pour l'outre-mer
- Des investissements spécifiques à certains secteurs
 - Bâtiments industriels : performance énergétiques et utilisation d'énergies renouvelables (les bâtiments tertiaires sont éligibles au Crédit d'impôt pour l'amélioration de la performance énergétique)
 - BTP : actions spécifiques pour la gestion des déchets du bâtiment et travaux publics
 - Réparateurs : actions spécifiques
 - Restaurants et hébergements en zone rurale : actions spécifiques dans le cadre du Fonds Tourisme Durable / Plan de relance

Au moment du dépôt du dossier, chaque bénéficiaire ne voit que les actions auxquelles il est potentiellement éligible

Une mise en œuvre simple et rapide

Dossier ultra léger

- Données administratives saisies en ligne sur la plateforme dématérialisée agirpourlatransition.ademe.fr
- Liste d'opérations à cocher dans un tableur excel à télécharger, qui précise les actions éligibles (en fonction du code NAF et de la localisation) et calcule l'aide ADEME
- Demande de devis sauf pour les plus petits investissements

Instruction accélérée

- Pas d'instruction technique mais une vigilance contre d'éventuelles fraudes

Décaissements simplifiés

- Montant minimal d'aide 5 k€, maximal 200 k€
- Avance 30% à la signature
- Durée 18 mois (pas de prolongation possible)
- Paiement final sur la base d'une attestation simple certifiée sincère
- Vérification de la réalité des études/investissement par sondage

Complémentarité avec les autres dispositifs Plan de relance

« Avant Tremplin » : conseils et accompagnement des PME

- Diag' Ecoflux Bpifrance 
- Diagnostic et accompagnement CCI et CMA 
- Programme SARE (bâtiments tertiaires) 

« Avec Tremplin » : dispositifs de financements généralistes

- Prêts Bpifrance : Prêt Vert, prêt Economie d'énergie...  
- Crédit d'impôt pour les investissements de rénovation des bâtiments des TPE-PME du secteur tertiaire 
- Certificats d'économie d'énergie (cumulables avec les aides « Tremplin »)

« Après Tremplin » : pour aller plus loin sur certaines thématiques

- Innovation : Programme d'Investissements d'avenir ; Entreprises engagées pour la Transition écologique  
- Eco-conception : Pack d'aides ADEME  
- Déchets (en particulier plastique) : Fonds économie circulaire ADEME  
- Industrie : Fonds décarbonation industrie ADEME  
- Energies renouvelables : Fonds chaleur ADEME  

Calendrier

2021



Réception et contractualisation des dossiers au fil de l'eau

Ouverture du guichet sur
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

Bilan 2021 pour
validation de la
reconduction en
2022

[Démonstration du tableur tremplin](#)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| Une adresse pour déposer vos projets, accéder aux appels à projets, s'informer sur les dispositifs:

La plateforme agir

www.agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises